

La Gazette Harnésienne

NUMÉRO
332
MARS
2019

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE HARNES

ville-harnes.fr



Une grande semaine dédiée à la petite enfance



ÉDITO

PHILIPPE DUQUESNOY

Maire de Harnes,
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Lens-Liévin

“ **COMME VOUS LE DÉCOUVRIREZ DANS LE DOSSIER, NOS PROJETS POUR 2019 SONT NOMBREUX. C'EST AVEC DYNAMISME ET AMBITION QUE NOUS LES RÉALISERONS, TOUT EN CONTINUANT À MAÎTRISER PARFAITEMENT NOTRE BUDGET !** ”

remplacements du collecteur d'assainissement et de la canalisation d'eau potable. Ensuite, des travaux de voirie seront entrepris (bordures, caniveaux, trottoirs et tapis de chaussée), puis un dispositif sera mis en place afin de lutter contre la vitesse.

Du côté de la jeunesse, plusieurs services municipaux vont mettre leurs compétences au profit de la petite enfance, lors d'une semaine qui sera dédiée aux jeunes enfants âgés de 2 mois et demi à 6 ans. Je vous invite à participer à ces différents ateliers de qualité et à découvrir un panel d'activités riche et varié.

En ce qui concerne la culture, l'ouverture de la Médiathèque s'approche peu à peu. En amont, les agents proposent d'ores et déjà de nombreuses activités, telles que le projet de boîtes à livres, formidable outil qui permet de faire découvrir la lecture au plus grand nombre, et de partager le plaisir de lire.

Le mois de mars rime traditionnellement avec la présentation du Débat d'Orientations Budgétaires. Comme vous le découvrirez dans le dossier, nos projets pour 2019 sont nombreux. C'est avec dynamisme et ambition que nous les réaliserons, tout en continuant à maîtriser parfaitement notre budget !

Avant de clore cet édito, je souhaite avoir une attention toute particulière envers vous Mesdames, à l'occasion de la Journée Internationale des droits des femmes qui se déroulera le vendredi 8 mars. Je vous souhaite un monde plus équitable, plus digne, plus juste, afin que chacune d'entre vous, ici et ailleurs, puisse être libre et heureuse, égale à tout autre individu, quel que soit son sexe !

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau numéro de la Gazette Harnésienne !

Chères Harnésiennes, chers Harnésiens,

Après un début d'année intense, ce mois de mars ne va pas déroger à la règle !

Concernant les travaux, la rénovation de l'Avenue des Saules a débuté et se poursuivra sur une durée prévisionnelle de 6 mois, avec les

SOMMAIRE

- 03 ZOOM SUR
- 04 RETOUR EN IMAGES
- 06 CULTURE
- 08 SPORT
- 09 VIE ASSOCIATIVE
- 10 TRAVAUX
- 12 DOSSIER
- 14 SOLIDARITÉ
- 15 CITOYENNETÉ
- 16 PORTRAIT
- 18 JEUNESSE
- 20 VIE MUNICIPALE
- 22 INFOS PRATIQUES
- 23 REGARD SUR LE PASSÉ

N° 332 - MARS 2019

MENSUEL D'INFORMATION
6100 exemplaires

Rédaction et administration
Mairie, Grand' Place
62440 Harnes

Commission paritaire n° 72253

Directeur Fondateur > André Bigotte (†)

Directeur de publication > Philippe Duquesnoy

Rédacteur en chef > Philippe Duquesnoy

Rédaction, conception et photos > Vanessa Arantes, Céline Lépillat,
Eric Muller, Romaric Pochet, Frédéric Régnier

Contact > gazette@ville-harnes.fr - Tél. : 03.21.79.42.79

Impression > Imprimerie Delezenne. 19 Rue Leblond, 62119 Dourges
Tél. : 03.21.20.05.20





UNE GRANDE SEMAINE DÉDIÉE À LA PETITE ENFANCE

En mars, les services municipaux qui interviennent auprès des jeunes enfants (2 mois et demi à 6 ans) se rassembleront à l'occasion de la Grande Semaine de la Petite Enfance, autour d'un thème commun, retenu au niveau national : *«Pareil, pas pareil»*. Ce vaste sujet permettra aux professionnels de proposer un panel d'expérimentations riches et variées, aux jeunes enfants avides de découverte et d'aller à la rencontre de leurs familles !

Ainsi, différentes actions seront mises en place au sein de ces différents services de la ville et seront destinées à leurs publics respectifs, tout au long de la semaine, aux horaires habituels de fonctionnement.

Par ailleurs, l'objectif de cette semaine est également de favoriser les liens entre les publics et la découverte des structures accueillant les tout-petits tout au long de l'année.

L'Ecole de Musique organisera donc une porte ouverte le mercredi 20 mars, de 15h à 17h30 (découverte de l'école, présentation des séances d'éveil musical à partir de 3 ans et présentation de l'orchestre baby), **ainsi qu'une restitution des ateliers d'éveil des 3/4 ans et des 5/6 ans, au Relais Petite Enfance (RPE - anciennement RAM) et au centre Gouillard.**

Le RPE, quant à lui, organisera un spectacle-débat le vendredi 15 mars, de 19h à 21h, au Centre Culturel J. Prévert : *«Libre mais pas tout seul»*, sur la motricité libre, ainsi qu'une passerelle réservée à une classe de toute petite section.

Par ailleurs, la piscine municipale organisera une séance découverte d'éveil aquatique, dès 6 mois, le samedi 16 mars 2019, de 10h à 11h. Le nombre de place est limité. Inscriptions obligatoires à la piscine.

Enfin, **les garderies périscolaires travailleront en partenariat, et pour le public accueilli, avec l'association «Des livres et nous»** le mardi 19 mars.

Une journée destinée aux familles composées de jeunes enfants, âgés de 0 à 6 ans, sera organisée le samedi 23 mars 2019, de 10h à 17h, à la salle Kraska.

Lors de cette journée, les services tels que le service enfance-jeunesse (RPE, centre Gouillard et garderies périscolaires), la médiathèque, le CCAS, le service des sports, la piscine et l'Ecole de Musique mutualiseront leurs compétences au profit de rencontres parents, enfants, professionnels autour du thème *«pareil, pas pareil»*.

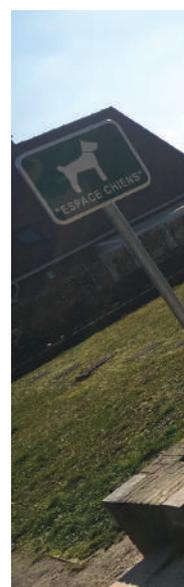
Parents et jeunes enfants sont attendus pour partager un moment de découverte sensorielle en tous genres : vue, ouïe, goût, toucher, odorat.

Renseignements : Relais Petite Enfance, au : 03.21.20.29.86 ou rpe@ville-harnes.fr / Ecole de musique, au : 03.21.76.96.29 ou stephane.lahaye@ville-harnes.fr / Piscine, au : 03.21.13.96.00 ou piscine.municipale@ville-harnes.fr

Les jeunes du CAJ en plein tournage de leurs clips sur les Fake News.



80 musiciens se sont succédés sur la scène du Prévert, à l'occasion de la seconde édition du «*Concert des familles*» le vendredi 2 février.



Voici venu le temps des déguisements à Anatole France, à l'occasion du carnaval.



+ DE CONTENUS SUR NOS MÉDIAS NUMÉRIQUES



Site : www.ville-harnes.fr
Facebook : [Harnes](https://www.facebook.com/Harnes)
Twitter : [@VilledesHarnes](https://twitter.com/VilledesHarnes)



Début février, une formation sur les produits d'entretien a été dispensée aux ATSEM. Elles ont ainsi fait le point sur l'utilisation des différents produits et matériels fournis par la Ville, ainsi que sur les bases de l'hygiène.



Un canisite a été installé derrière la Mairie, afin que les chiens puissent y faire leurs besoins. En dehors de cet espace, nous vous rappelons que des sacs à déjections sont disponibles gratuitement à l'accueil de la Mairie.



De nombreuses activités ont rythmé l'ALSH Gouillard durant les vacances de février, parmi lesquelles la confection de masques. Les enfants ont pu les revêtir lors du carnaval interquartiers.



S'habiller et se déshabiller, voilà bien une action que chacun de nous effectue tous les jours sans se poser de questions ! Katia et Marie, danseuses, se sont interrogées sur la raison qui les oblige à changer de vêtements pour se mettre au travail...

EN ATTENDANT L'OUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE, LE LIVRE VOYAGE ET LA LECTURE SE PARTAGE !



7 boîtes à livres seront prochainement installées dans des bâtiments municipaux et contribueront à développer la culture pour tous. Le principe de ces boîtes ? Tout le monde peut prendre un livre, le lire, le redéposer, ou le garder. Vous aussi, venez jouer le jeu et déposer vos livres personnels.

Ces boîtes ont été fabriquées par des bénévoles de l'École des Consommateurs et du CAJ.

Amandine Ditrice, animatrice de la médiathèque, accompagnée de six bénévoles : Nadine, Lolita, Marie-Jo, Christelle, Marie-Joëlle et Marie-Françoise ont réalisé les 4 boîtes en carton. Les boîtes en palettes ont quant à elles été confectionnées par Grégory Lejeune, de l'École des Consommateurs, aidé de Bertrand et Philippe ; puis par le CAJ.

Toutes les boîtes ont été fabriquées grâce à du matériel de récupération et financées par le Comité de gestion, avec le Fonds de Travaux Urbains.

Venez vite découvrir ces boîtes, elles n'attendent que vous... en Mairie, à l'École de Musique, au Centre Culturel Jacques-Prévert, à la piscine, à la Maison des Initiatives Citoyennes / CCAS, au Point Information Jeunesse et à la Résidence Autonomie Ambroise-Croizat, aux horaires d'ouverture habituels.

En complément des boîtes à livres, d'autres activités rythment l'activité culturelle.

En effet, depuis le 15 février, l'équipe de la médiathèque

anime des ateliers au sein de la résidence autonomie Ambroise-Croizat.

À la demande des résidents, l'équipe les épaula dans le classement des 1500 ouvrages que comporte leur bibliothèque. Cet atelier est également l'occasion pour les médiathécaires d'expliquer en quoi consiste leur métier, d'échanger sur les goûts littéraires des aînés et de présenter le projet de la médiathèque.

L'atelier de livres sculptés consiste quant à lui à créer des œuvres décoratives, à l'aide des livres désherbés de l'ancienne bibliothèque. Cela demande patience et minutie, qualités dont disposent nos aînés.

Enfin, l'équipe de la médiathèque a pris rendez-vous avec les enseignants des écoles maternelles et primaires, afin de présenter les espaces et le fonctionnement du nouvel équipement, d'échanger sur les pratiques en matière de lecture, d'utilisation des outils numériques et l'organisation du temps scolaire.

Bien ce que ce nouvel écrivain culturel n'ait pas encore ouvert ses portes, son dynamisme est déjà bien impulsé sur notre commune !

ET SI VOUS AUSSI, VOUS REJOIGNIEZ LES TROMPETTES HARNÉSIENNES ?



Les Trompettes Harnésiennes vous attendent !

Aujourd'hui composée de 10 musiciens, la société musicale «Les Trompettes Harnésiennes» est à la recherche de nouveaux talents.

Fondée en 1929 par Louis Houziaux, dit «Goulette», cette unité de trompettes et de tambours a, au fil du temps, malgré une forte diminution de ses effectifs, remporté de nombreuses récompenses notoires.

Depuis sa création, et encore maintenant, cette formation musicale participe aux 5 défilés, vœux du Maire à la population ou encore aux festivités du 13 juillet, organisés par la Municipalité.

Les Trompettes Harnésiennes recherchent de nouveaux joueurs de trompette (basse et de cavalerie), de cor, et de clairon. Le meilleur accueil vous y sera réservé.

Informations : Olivier Drécourt au 06.63.77.24.02.

L'IRLANDE S'INVITE À HARNES !

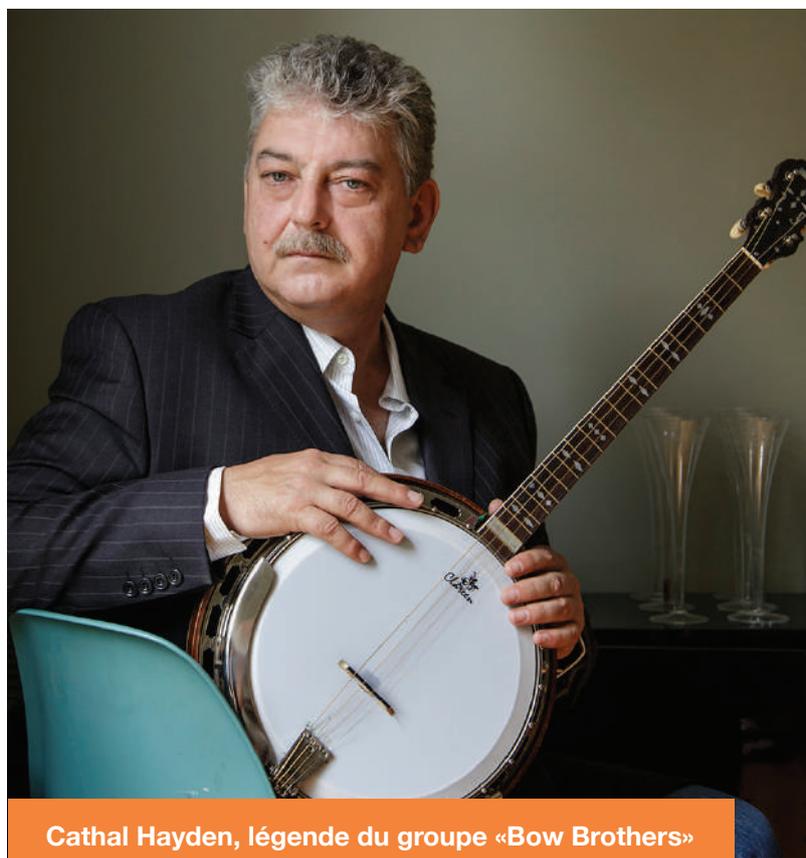
Aucun répit pour la saison culturelle ! Après la performance illusionniste d'Alexis Hazard ou les tonalités vibrantes et inoubliables du groupe «Gospel United», les planches du Centre Culturel J. Prévert sont fières d'accueillir «FullSet» et «Bow Brothers» dans le cadre des Semaines Irlandaises... En piste !

Vendredi 22 mars à 20h30, nul besoin de s'appeler Patrick ou d'être Irlandais pour apprécier comme il se doit la palette de couleurs typiques de la musique irlandaise.

Issus du prestigieux festival de Ballushannon, les six membres du groupe «FullSet» assureront la première partie orientée «Folk» avant de laisser place aux trois archers hors pair de «Bow Brothers», sublimés par les partitions vocales de plusieurs chanteurs.

Un spectacle à ne pas rater !

Les préventes sont possibles (et conseillées) les jeudis matin ou sur rendez-vous au Centre Culturel Jacques Prévert. Informations au 03.21.76.21.09 ou jacques.prevert@ville-harnes.fr



Cathal Hayden, légende du groupe «Bow Brothers»

AU TERME D'UNE RENCONTRE INTENSE, LE SNH S'IMPOSE

Samedi 23 février, l'adversaire du SNH, le Racing Club de France, était de taille.

Les deux formations évoluent au milieu du tableau, le RCF se trouvant juste devant les Harnésiens.

C'est un match intense, dans une ambiance électrique, qui s'est déroulé face à un public venu en nombre.

Les équipes se sont accrochées au score jusqu'à la mi-temps, avec un score de 7 à 7. C'est à ce moment que le coach local, Emilien Caron, a su trouver les bons mots pour parler à ses joueurs et ainsi obtenir le meilleur d'eux-mêmes pour la seconde partie de rencontre.

Pari gagné puisque Harnes est passé en tête à la fin du 3^{ème} quart, avec un score de 13 à 9, grâce aux bras de la défense mais également à l'offensive de Damjanovic et Ivetic (9 buts à eux deux).

Le match s'est terminé sur un score de 17 à 11. Le SNH se positionne favorablement pour la suite du championnat, avec l'avantage de rencontrer les prochaines équipes dans son bassin, où il reste invaincu.



Score final : 17 à 11 pour Harnes



BELLE COMPÉTITION POUR LE TWIRLING BÂTON !

L'open de Twirling Bâton était de retour dimanche 10 février au complexe Mimoun. Focus sur cette journée familiale et conviviale.

A l'initiative de l'association les Valérianes, 7 clubs de la région ont répondu présent à l'appel de la compétition.

Au total, 90 passages en solo, duo et en équipe ont ponctué cette journée, sous le regard attentif du jury qui analysait la performance des artistes à partir d'une liste de critères comprenant un système de notation pour les figures complexes.

A noter l'apparition d'un trophée décerné au meilleur club, basé sur un nombre de points récoltés tout au long de la journée.

Le titre a été remis à la ville de Marck en Calais à l'occasion de cette édition 2019.

Une compétition à succès !

UNE MISSION 2019 COURONNÉE DE SUCCÈS !



Passion, rigueur et détermination animent les membres de l'association

Depuis 1991, l'association Harnes-Kabouda accompagne le développement d'un petit village nommé Kabouda, basé non loin de Ouagadougou, en Afrique. Échanges à l'origine culturels, le jumelage entre les deux villes a permis de lancer des missions humanitaires qui, depuis 1997, rencontrent un franc succès...

Acheminé à Kabouda le 17 janvier dernier, le container de 70m³ a permis aux 2 missionnés de l'association arrivés quelques jours plus tard de veiller au déchargement et à la distribution de 940 colis contenant vélos, vêtements, jouets, fournitures et mobiliers scolaires, principalement destinés aux écoles du village.

Les bénévoles ont eu à cœur de déposer également du matériel à la maternité, au dispensaire, à la PMI et au maraîchage...

Suivez l'actualité de l'association Harnes-Kabouda sur la page Facebook : @harnesKabouda

LE BROCHET HARNÉSIEEN : UNE ASSOCIATION DE PASSIONNÉS

Valéry Lhermitte, président de l'association du Brochet Harnésien, compte environ 300 membres à ses côtés, avec une passion commune : la pêche.

Les amateurs fréquentent le Brochet Harnésien toute l'année, mais en respectant les saisons. Ils bénéficient d'un local récent et confortable, inauguré début 2014.

Deux temps forts sont organisés durant l'année : un concours Feeder au mois de juin et un marathon carpe en septembre, avec environ 15 équipes de 2 pêcheurs. «*Chaque année, on rempoissonne en novembre des brochets et des gardons. On y remet environ une tonne*», explique le président. Depuis le 23 février, l'activité a repris sur les bords du marais et ce jusqu'au mois de novembre. Envie de pêcher ? La carte annuelle est de 30€ et le droit journalier, de 8€. Souscription à la «*Bonne Franquette*», avec photo d'identité. *Contact : M. Lhermitte, au 06.15.64.54.88.*



Une nouvelle saison démarre au Brochet Harnésien

AVENUE DES SAULES : UN CHANTIER AUX AVANTAGES MULTIPLES !



Bientôt, une chaussée et des trottoirs refaits à neuf !

Philippe Duquesnoy l'avait annoncé à l'occasion de la Cérémonie des Vœux à la population. Parole tenue puisque depuis le 28 janvier 2019, l'avenue des Saules s'agite au rythme des engins de chantier. L'objectif ? L'amélioration notable de la circulation routière et piétonne, avec la réfection de la chaussée et des trottoirs. Pour y parvenir, deux étapes seront nécessaires jusqu'à l'aboutissement des travaux...

La première partie permettra à la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin de rénover l'assainissement avec le remplacement du collecteur et les branchements d'assainissement existants. En complément, les canalisations en eau potable seront également changées au croisement des rues du 11 Novembre et Mangematin. Chaque habitation sera dotée de branchements individuels et la vérification approfondie conclura cette étape s'étalant jusqu'en juillet 2019.

Dans la foulée, la Municipalité procédera à la rénovation complète du tapis de chaussée comprenant un rabotage et l'application d'un nouvel enrobé avec renforcement «grave-bitume». Les riverains bénéficieront d'une réfection quasi-totale des trottoirs, avec la remise en état des bordures et des caniveaux. **Ces travaux, qui représentent 1 000 000€ d'investissement pour la commune, se termineront en septembre 2019.**

Provisoirement, des itinéraires de déviation seront mis en place selon l'avancée des travaux. Des contraintes, malheureusement nécessaires, qui permettront à terme de bénéficier d'une rue flambant neuve !

Information : Toute ouverture de chaussée ou trottoir est interdite pendant une période de 5 ans suivant la fin des travaux. Nous invitons les riverains à prendre les mesures nécessaires concernant les ouvertures dans le domaine public.



Jérôme Sailliot
Directeur Général des
Services Techniques Adjoint

«Les travaux pour l'avenue des Saules auront également un impact sécuritaire. La remise en état de la chaussée va permettre de mettre en place un dispositif de type «écluses avec rétrécissement de chaussée ponctuelle», ayant pour avantage la baisse de vitesse sur l'axe. De plus, nous travaillons sur la réorganisation du stationnement sur l'ensemble du réseau, au bénéfice des riverains. Enfin, l'ensemble a également été pensé pour le passage de la future ligne de bus. Un itinéraire spécifique sera appliqué en attendant la fin des travaux».

COUPS DE PINCEAUX À CURIE



Chaque période de vacances est l'occasion, pour la Municipalité, de réaliser des travaux dans les établissements scolaires. Celles de février n'ont pas dérogé à la règle.

Les peintres des Services Techniques avaient investi la primaire Curie. Là, durant deux semaines, ils ont repeint une première montée d'escaliers, murs et marches. La 2^{ème} quinzaine de mars, ils procéderont au rafraîchissement de 2 classes, sans que cela nuise à la scolarité des enfants. Enfin, lors des vacances d'avril, ils repeindront une seconde cage d'escaliers.

Ces travaux, dont le coût s'élève à 5 503,18€ TTC hors main d'œuvre, s'inscrivent dans la lignée des précédents et contribuent ainsi à embellir les cadres d'apprentissage des écoliers.

BHNS : LE COMPTE À REBOURS EST LANCÉ !

Le 1^{er} avril 2019 sera marqué par la mise en service du nouveau réseau Tadao, le Bus à Haut Niveau de Service (BHNS).

Ces nouvelles lignes de bus, plus respectueuses de l'environnement, vous permettront de vous déplacer plus rapidement dans des conditions de confort optimisées. Ainsi, les fréquences de passage seront plus élevées : jusqu'à un bus toutes les 15 minutes sur la ligne 5 (celle qui traverse notre Ville) en heures de pointe. En outre, le BHNS sera prioritaire sur les autres véhicules, aux ronds-points et feux tricolores notamment.

Depuis le 21 janvier, finis les tickets papiers vendus à bord des bus : Tadao a généralisé la carte Pass Pass (disponible uniquement en boutique Tadao ou sur tadao.fr), le billet rechargeable et le mTicket (sur smartphone). Différentes formules existent : à l'unité (1,20€), la journée (3,30€), 6 trajets (5,50€), ou encore des abonnements allant de 5€/mois pour les demandeurs d'emplois, les moins de 26 ans et plus de 65 ans, à 28€/mois ou 308€/an pour tous publics. Autant de titres disponibles en boutique, relais, distributeurs automatiques, bus ou sur tadao.fr.



Dans notre Ville, on recense 9 arrêts. Les usagers devront patienter avant de pouvoir monter ou descendre au niveau de l'Avenue des Saules. Provisoirement, jusqu'à la fin des travaux (cf. p.10), le BHNS passera par la Grand'Place, l'Avenue Barbusse, la rue de la Paix, ainsi que les chemins Valois et de la Grosse Borne.

Plus d'informations sur : <https://www.bulles-tadao.fr/>.

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2019

L'objectif du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) est de discuter des orientations budgétaires de la commune, mais également d'informer sur la situation financière de la collectivité afin d'éclaircir les choix stratégiques des élus au budget primitif.

Ce pré-compte administratif permet ainsi de comprendre les recettes et les dépenses de l'année écoulée, et de mettre en lumière les orientations pour 2019.

Le DOB est une obligation légale pour les communes de plus de 3500 habitants (article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales), imposé par la loi du 6 février 1992. Il doit être réalisé dans les deux mois précédant le vote du budget primitif.

Le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB), présenté avant l'examen du budget, reprend : les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que la gestion de la dette.



Maintien de la masse salariale

En 2019, la Municipalité poursuivra son travail afin de maintenir une masse salariale égale à celle des années précédentes.

En effet, les départs en retraite ne seront pas systématiquement remplacés, favorisant les mobilités internes et reclassements professionnels, notamment grâce à un plan de formation.

Indemnités d'élus reversées au CCAS

Depuis 2008, et l'élection de Philippe Duquesnoy, les élus reversent, chaque mois, 25% de leurs indemnités au CCAS.

En 2019, cette solidarité sera poursuivie afin de permettre au CCAS d'organiser des actions en faveur des Harnésiens les plus démunis.

Une bonne situation financière

La commune continuera de maintenir son cap en matière de finances, gérant ainsi toutes dépenses dès le 1^{er} euro. En matière de gestion de la dette, la renégociation de l'emprunt toxique contracté avant 2008 permet des marges de manœuvre supplémentaires. Le montant de la dette au 1^{er} janvier 2019 est de 5.306.574 euros, sachant que l'intégralité de la dette est constituée d'emprunts à taux fixes.

Fiscalité 2019

La loi de finances 2019, votée par l'Etat, prévoit une augmentation des bases fiscales de 2,2%.

Les taux des taxes municipales seront quant à eux votés lors du prochain Conseil Municipal, à l'occasion du vote du budget primitif.

ZOOM SUR LES PROJETS 2019

Culture

- Développement du projet muséal suite aux aménagements scénographiques du Musée d'Histoire et d'Archéologie
- Achèvement des travaux de la Médiathèque et ouverture à la rentrée 2019
- Poursuite et développement du Pass' Culture et de l'Agenda Culturel
- Travaux à l'Ecole de Musique et moyens complémentaires alloués

Administration générale

- Poursuite du renouvellement progressif du parc informatique
- Câblage de la Mairie et réseau fibre
- Moyens alloués dans les différentes salles : travaux d'entretien, achat de matériel électroménager et d'entretien

Jeunesse

- Poursuite de la rénovation des bâtiments scolaires
- Financement de la nouvelle phase de dédoublement des classes
- Programmation de formations aux premiers secours pour les élèves de primaires
- Poursuite des actions de sensibilisation à l'éducation routière, via la Police Municipale
- Poursuite du renouvellement du parc informatique des écoles
- Développement des actions menées sur le temps péri et extra scolaire

Santé

- Accompagnement des professionnels de santé pour augmenter et diversifier l'offre médicale

Sport

- Moyens matériels alloués aux agents en charge des salles ainsi qu'aux éducateurs sportifs pour optimiser le travail pédagogique auprès des enfants
- Le terrain de tennis intérieur et l'éclairage LED seront refaits au complexe Bouthemy-Maréchal
- Des travaux seront réalisés à la piscine (douches, huisseries) et des moyens pédagogiques supplémentaires seront fournis aux éducateurs

Vie associative

- Aides techniques, humaines, matérielles et financières maintenues
- Renforcement de l'accompagnement des associations par le SAVA et la MIC

Sécurité

- Extension de la vidéo-protection afin de sécuriser les sites municipaux et d'améliorer la sécurité des usagers, dans le cadre d'un partenariat avec la Police Nationale (priorité donnée aux écoles et bâtiments publics)
- Renforcement de la sécurisation aux abords des groupes scolaires
- Dans le cadre de la lutte contre les dépôts sauvages, des sanctions seront prises à l'encontre des contrevenants identifiés
- Mise en place de dispositifs anti-intrusion sur les espaces naturels sensibles

Action sociale

- Maintien des actions menées par le CCAS afin de rompre l'isolement des aînés
- Poursuite de l'accompagnement des familles
- Développement de permanences à l'Espace Jacquart
- Rénovation de la résidence autonomie A. Croizat
- Création d'une maison ouverte

Habitat

- Programme de nouvelles habitations (logements en lots libres de constructeurs et logements sociaux)
- Poursuite du développement de la Zone de l'Abbaye, permettant la création de 200 logements
- Destruction de l'ancien Match et création de 23 logements individuels

Travaux

- Aménagements des espaces verts et embellissement des quartiers
- Poursuite de la rénovation des voiries et trottoirs
- Projet de requalification du Bois de Florimond et du Canal de la Souchez dans le cadre d'Euralens
- Poursuite des travaux dans le cadre de l'AD'AP
- Equipement des services techniques avec de nouveaux matériels
- Poursuite du déploiement de la fibre optique
- Travaux de sécurisation aux abords des écoles
- Développement de l'éclairage LED
- Rénovation des bâtiments municipaux
- Rénovation des écoles
- Rénovation de l'église St Martin
- Travaux aux cimetières
- Destruction des sites vétustes

Mobilité

- Mise en place d'un schéma de liaison douce sur la ville
- Arrivée du Bus à Haut Niveau de Services

FUSIONNER POUR OPTIMISER L'AIDE À DOMICILE



Janique Carton, à votre service !

L'association «*Par la main*» a rejoint Domartois au 1^{er} janvier 2019. Cela ne modifie en rien les services qu'elle propose et sa présence au CCAS.

La nouvelle entité regroupe 25 administratifs et plus de 500 auxiliaires de vie et aides ménagères. Elle épaula les seniors et personnes en situation de handicap (aide à la toilette, aux gestes de la vie quotidienne, garde de jour et de nuit...). Elle accompagne les familles (soins de nursing, soutien scolaire...) et effectue également les tâches ménagères et petits travaux (jardinage, bricolage) pour les particuliers.

Janique Carton, assistante qualité, et ses collègues sont à votre écoute lors des permanences au CCAS : les lundis et jeudis, de 14h à 16h ; et les mercredis, de 9h à 12h.

Contact : 03.21.68.65.10 ou j.carton@domartois.fr

«ETRE UNE FEMME EN 2019» : LAISSEZ PARLER VOTRE IMAGINATION !

La journée internationale des droits des femmes se déroule dans de nombreux pays. Elle célèbre la lutte des femmes et leurs revendications pour la parité et l'égalité des droits Hommes-Femmes. Les Nations Unies ont officialisé cette célébration en 1977.

Philippe Duquesnoy souhaite rappeler à combien les femmes sont importantes dans notre société, mais également à Harnes.

Aussi, le CCAS a souhaité mettre en place l'opération «*Etre une femme en 2019*», à destination des Harnésiennes et employées municipales.

Il s'agit de transmettre par mail (accueil@ccas.ville-harnes.fr) ou de déposer au CCAS un message, une lettre, un dessin, un mot ou bien encore une photo qui représente la thématique «*Etre une femme en 2019*», entre le 8 mars et le 15 mars 12h. Chaque participante devra également communiquer son nom et son adresse.

Chaque femme sera invitée à la remise des récompenses, le vendredi 22 mars, à 18h, en salle des mariages, afin de recevoir son cadeau (coffret soin du corps). Un tirage au sort sera également organisé afin de gagner une box cadeau bien-être, d'une valeur de 150€. Nombre de participantes limité à 180.

Informations : CCAS au 03.21.69.81.79.



DATES DES COMITÉS D'ATTRIBUTION DES PIC



Les dates des comités d'attribution des Projets d'Initiative Citoyenne sont les suivantes : 28 mars, 25 avril, 23 mai, 13 juin, 4 juillet, 19 septembre, 17 octobre, 14 novembre et 5 décembre.

Les dossiers doivent être transmis au plus tard 8 jours avant la date du comité d'attribution. Infos à la MIC, au : 03.21.67.43.10.

BESOIN D'INFORMATIONS SUR L'HABITAT ?



L'Agence d'Information sur le Logement du Nord et du Pas-de-Calais assure une permanence juridique les **2^{ème} et 4^{ème} jeudi après-midi du mois, à la MIC**. Vous pourrez y obtenir gratuitement des conseils relatifs à la location, l'accession à la propriété, la copropriété, l'urbanisme, les relations de voisinage, la prévention des expulsions locatives... Infos à la MIC, au : 03.21.67.43.10.

SAISON CARNAVALESQUE POUR LES QUARTIERS



Les plus beaux déguisements étaient de sortie

Vendredi 22 février, la salle Kraska était une véritable fourmilière. Pour cause, les conseillers des quatre quartiers y organisaient leur carnaval.

Cette manifestation fut une complète réussite : plus de 200 enfants, dont une vingtaine du centre de loisirs, majoritairement déguisés, avaient répondu présent. La venue de 9 aînés de la résidence Ambroise-Croizat donnait un caractère intergénérationnel à la fête.

Les mamans du Club de Prévention, les membres de la Retraite Sportive de la Gohelle ainsi que les Conseillers de quartier ont fait de cette journée une réussite.

En effet, les animations, nombreuses, ont attiré les enfants qui voulaient tout essayer ! Tous ont apprécié de monter en haut d'une énorme structure gonflable, tellement grande qu'elle touchait le plafond, puis la redescendre en glissant du toboggan, en toute sécurité. Tout près, un sculpteur de ballons faisait le bonheur des petits en réalisant, à la demande, des chiens, des cœurs ou encore des fleurs. Ici et là, ils pouvaient jouer à des jeux anciens, décorer leur masque ou encore se faire grimer le visage. Un autre stand a également remporté un vif succès : celui de la barbe à papa, où les gourmands faisaient la queue, en attendant le goûter prévu en fin d'après-midi.

Cette action a bénéficié de subventions du PIC ainsi que de *Maisons & Cités*.

CHAÎNE DES PARCS : 4 JEUNES À VOTRE ÉCOUTE

Ils se prénomment Lindsay, Eloïse, Sandy et Olivier. Ils sont reconnaissables à leurs t-shirts et vestes orange. Ils, ce sont les 4 jeunes volontaires en service civique sur le Pôle Métropolitain de l'Artois.

Leurs missions ? Faire connaître, (re)découvrir, mettre en valeur et animer la Chaîne des Parcs, et plus particulièrement les Berges de la Souchez.

Ils préparent les Fêtes de la Chaîne des Parcs, prévues les 13 et 14 juillet. Aussi, ils seront amenés à aller à votre rencontre sur le marché et lors d'événements, à enquêter sur vos pratiques d'usage des espaces de nature et sur vos attentes.

Nous comptons sur vous pour leur réserver un bon accueil !



Sandy, Olivier, Lindsay et Eloïse mettront en valeur la Chaîne des Parcs

«JE NE SUIS PAS UN HÉROS, JE SUIS UN CITOYEN»



Courageux et modeste !

Mohamed Saïd, Harnésien et poloïste au SNH, a reçu, samedi 26 janvier, la médaille d'Or de la Ville d'Arras, pour avoir accompli un acte de bravoure. Portrait.

Le 14 septembre, un groupe de badauds, téléphones en mains, attire l'attention de ce chauffeur poids lourd, circulant rue Gambetta à Arras. C'est en levant les yeux au ciel qu'il aperçoit une dame, suspendue dans le vide, prête à commettre l'irréparable.

Sans hésiter une seconde, il stationne son camion, pénètre dans l'immeuble et grimpe jusqu'au 5^{ème} étage.

Trouvant porte close, Mohamed accède à la «malheureuse» via le balcon voisin. Un mètre le sépare d'elle. Il saute et la saisit par les poignets. «*Elle insistait pour que je la lâche mais c'était hors de question. J'ai réussi à la saisir sous les aisselles et à la remonter sur le balcon. C'est à ce moment là où les secours sont arrivés*», relate-t-il tout en mimant son geste.

Depuis, les éloges se font nombreux à son égard. «*Je ne suis pas héros. Je suis un citoyen*», conclut Mohamed, modestement, qui s'est engagé à lui rendre visite régulièrement.

UN CLUB À L'ÉCOUTE DES JEUNES ET DE LEURS FAMILLES



Bienvenue à Sadek Deghima

Situé au 19 bis rue des Fusillés, le club de prévention spécialisée «Avenir des Cités» travaille auprès des 11-16 ans et de leurs familles. Rencontre avec Sadek Deghima, chef de service depuis le 1^{er} octobre dernier.

L'équipe est composée de 4 éducateurs spécialisés. Un premier binôme intervient dans notre commune ; un second, à Billy-Montigny et Sallaumines.

Leurs missions ? Aller à la rencontre des jeunes dans leurs espaces de vie, sur les quartiers d'agréments (Cités d'Orient et Bellevue) et aux abords du collège, tisser des liens et essayer de construire avec eux des projets d'actions collectives.

L'association propose également des temps-parents. A noter qu'un ciné-débat, axé sur le thème du décrochage scolaire et le dialogue école-parents, se déroulera le mardi 26 mars, de 9h à 12h, au Centre Culturel J. Prévert, avec la diffusion du documentaire, «Deux cancras», de Ludovic Vieuille. Entrée gratuite, sur inscription.

Infos pratiques : Accueil du mardi au vendredi, de 10h à 12h et de 14h à 19h ; le samedi de 14h à 19h – 03.61.93.11.38 – sdeglima.avenirdescites@gmail.com

UN 3^{ÈME} GARDE PARTICULIER À LA SOCIÉTÉ SAINT HUBERT

Chasseur et piéteur au sein de la société de chasse Saint Hubert, Matthieu Bouthemy vient d'ajouter une autre corde à son arc : il vient d'être reconnu techniquement apte à exercer les fonctions de garde particulier.

Matthieu, qui chasse depuis l'âge de 15 ans avec ses parents et grands-parents nous confie que : «devenir garde représente pour moi la possibilité de renforcer le travail avec la Police Municipale et le lieutenant de l'ouvèterie». Et de poursuivre : «Chacun a un rôle à jouer en termes d'environnement, à l'image des chasseurs qui permettent de réguler les populations de nuisibles».

Un garde-chasse particulier, kezaiko ? C'est un citoyen chargé d'une mission de service public. Les articles 29 et 29-1 du code de procédure pénale lui donnent le pouvoir de constater, par procès-verbal, tous délits et contraventions de chasse portant atteinte aux propriétés dont il a la garde. Au-delà de ce côté répressif, il mènera des campagnes de prévention et des actions de sensibilisation auprès du public.

Autant de missions qui contribuent à l'embellissement du cadre de vie et de l'environnement en général.



Matthieu Bouthemy, garde particulier

LA CULTURE AU CŒUR DES CENTRES DE LOISIRS !

Du 8 au 19 avril 2019, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) proposera aux enfants, âgés de 2 à 11 ans, un centre dédié à «la culture dans tous ses états».

Symbole du vivre ensemble, le développement de la Culture pour tous est une volonté politique forte depuis 2008. Vecteur d'échanges, de partage et d'épanouissement, l'appropriation de la culture par une série d'activités artistiques et pédagogiques sera l'occasion pour chaque enfant d'être acteur de ses vacances !

ÇA ROULE POUR LE CAJ !

Toujours à l'affût d'activités ludiques et éducatives, le Centre d'Animation Jeunesse proposera quant à lui un ensemble d'animations relatives à «*tout ce qui roule*». Ainsi, VTT, trottinettes, karting ou encore rollers sont au programme pour les vacances de Pâques...

Les inscriptions se dérouleront du 4 au 28 mars 2019 au service Enfance-Jeunesse. Renseignements au 03.21.79.42.79.

LE RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS DEVIENT LE RELAIS PETITE ENFANCE

La CAF du Pas-de-Calais a validé la modification de l'appellation «*Relais d'Assistants Maternels*» (RAM), en «*Relais Petite Enfance*» (RPE).



Cette nouvelle appellation «RPE» correspond à l'évolution des missions portées par les Relais : information tant auprès des parents que des professionnels sur l'accueil individuel et collectif du territoire couvert par le Relais, partenariat et observatoire Petite Enfance.

Désormais, l'adresse email est : rpe@ville-harnes.fr. Le numéro de téléphone est quant à lui inchangé.

RENTRÉE SCOLAIRE 2019 : A VOS AGENDAS !

La première année de maternelle, tout comme celle de CP, est une étape majeure dans la vie de l'enfant. Comme à l'accoutumée, l'inscription s'effectue en deux temps.

Suite à la première étape, qui consistait à vous rendre en Mairie afin d'obtenir le certificat d'inscription, voici les informations concernant la seconde étape :

Rendez-vous à l'école, aux dates et horaires suivants, en vous munissant des photocopies du livret de famille, carnet de santé et du certificat d'inscription préalablement délivrée par la Mairie. La présence de l'enfant est recommandée pour la maternelle.

- **A. France** : mardi 02/04, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h.
- **P. Langevin** : lundi 01/04, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h.
- **E. Zola** : lundi 01/04, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h.
- **Maternelle H. Barbusse** : lundi 01/04, de 13h30 à 16h et mardi 02/04, de 8h30 à 11h.
- **L. Michel** : vendredi 05/04, de 8h45 à 11h et de 13h30 à 16h.
- **J. Jaurès** : lundi 01/04, de 13h30 à 16h et jeudi 04/04, de 8h30 à 11h30.
- **Joliot-Curie** : lundi 01/04, de 8h30 à 11h30 et jeudi 04/04, de 13h30 à 16h.
- **D. Diderot** : jeudi 04/04, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h.
- **Elémentaire H. Barbusse** : lundi 01/04, de 8h30 à 11h et mardi 02/04, de 13h30 à 16h.
- **L. Pasteur** : vendredi 05/04, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h.

Note : les demandes de dérogation doivent être déposées avant le 22 mars 2019. La commission est prévue le 17 mai 2019 à 17h.

Le service des Affaires Scolaires se tient à votre entière disposition au 03.21.79.42.79.

DES ANIMATEURS BIEN FORMÉS

Soucieuse de maintenir une qualité de service dans les accueils collectifs de mineurs, la Municipalité invite ses agents à suivre régulièrement des formations.

Douze animateurs participent au programme «*Savoir bouger*», mis en place par l'Agence Régionale de la Santé, en partenariat avec l'Institut des Rencontres de la Forme et l'Académie de Lille.

Ils complètent leurs connaissances et s'enrichissent de nouveaux savoirs en matière d'activité physique, d'équilibre alimentaire, ainsi que de bien-être et santé.

Ainsi, ils pourront, non seulement, mettre en place de nouvelles activités, mais aussi en développer d'autres, autour du sport et du bien-être.



La pratique suivra les cours théoriques

«PROMENEURS DU NET» : DU VIRTUEL AU RÉEL



Sous l'impulsion des élus et du service Enfance-Jeunesse, notre ville a adhéré à l'initiative «*Les Promeneurs du Net*», lancée par la Caisse des Allocations Familiales et ses partenaires. Depuis octobre, Sébastien Carin, animateur au Centre Animation Jeunesse (CAJ), va à la rencontre des jeunes sur la toile avec, pour objectif, de les reconnecter au monde réel.

L'utilisation des outils numériques (réseaux sociaux, smartphones, tablettes, jeux vidéo...) fait partie intégrante des pratiques culturelles des jeunes. Ce dispositif favorise une présence éducative dans la «*rue numérique*», et le maintien d'une

relation avec ce public, permettant ainsi aux professionnels de la jeunesse de poursuivre leurs actions sur tous les territoires.

La Municipalité, en signant la charte «*Promeneurs du Net*», s'est engagée à missionner un de ses animateurs, Sébastien Carin, pour des actions de présence éducative sur Internet.

Vous pouvez le retrouver les mardis et jeudis, hors vacances scolaires, de 15h à 17h, sur Facebook, «*Sébastien Caj de Harnes*».

Au-delà de la prévention, il publie des liens d'informations, mais aussi les activités de socialisation proposées dans le cadre du CAJ.

Un nouveau service qui permet aux jeunes de décrocher du virtuel et de les raccrocher à la vie relationnelle.

EXPRESSIONS POLITIQUES

Dans la vie d'une commune, le débat d'orientation budgétaire est essentiel car il s'agit d'une part d'assurer le fonctionnement des services publics communaux, et d'autre part de faire des choix en matière d'investissement.

Il faut, en somme, dégager le plus de marge possible pour entretenir notre patrimoine, **investir sur notre commune et la rendre encore plus agréable à vivre.**

Ainsi, cette année encore, des investissements d'avenir sont prévus pour améliorer le cadre de vie, favoriser le lien social, et permettre une bonne intégration de l'accroissement démographique de notre ville.

Il faut souligner que, si au regard du contexte national et international, la collectivité à l'image de toutes les autres en France, devait faire face à un ensemble de mesures et contextes exogènes, parfois difficiles, **nous avons réussi, ici à Harnes, à présenter des orientations budgétaires sincères, cohérentes et sans augmenter**

pour autant les impôts locaux, et ce depuis maintenant 2008.

Ainsi, 2019 continuera à être la traduction fidèle de nos engagements envers la population et notre ville.

Les perspectives présentées lors du débat d'orientation budgétaire 2019 sont ainsi la traduction de cet engagement et de notre volonté d'amener notre ville sur la voie du développement de l'avenir.

Il convient également de souligner l'engagement de la collectivité auprès du monde associatif, notamment sportif, mais pas seulement, qui, plus que jamais, constitue un des leviers du dynamisme local et du rayonnement de notre ville.

Souligner également **l'engagement financier de la commune auprès des publics fragilisés, par le soutien à l'aide sociale ainsi que les efforts financiers menés envers notre jeunesse, que ceux-ci concernent la**

scolarité ou la vie extrascolaire.

Et puis souligner enfin le remarquable travail mené par la collectivité depuis 2014.

Ce travail permet aujourd'hui une lisibilité positive de l'extinction de la dette d'ici 2025.

Au nom du groupe majoritaire – Harnes, Un Avenir Durable, nous souhaitons réaffirmer notre volonté d'accompagner les projets municipaux et les orientations en matière de politique de l'habitat, de la sécurité, de la citoyenneté, de la vie sportive ou culturelle, de l'aide sociale ainsi que des nombreux travaux et projets présentés par Philippe DUQUESNOY, Maire de Harnes.

Nous nous félicitons de ces propositions quant à la volonté d'aménager, de développer et de dynamiser notre commune. Ces choix nous font croire, pour la population, pour notre ville, en un avenir meilleur !

Groupe majoritaire - Harnes, Un Avenir Durable

Le 8 MARS – JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES – n'est pas « la fête des femmes », une espèce de fête des mères ou de Saint-Valentin-BIS où l'on dit « bonne fête » aux femmes de son entourage, avec une rose misérabiliste et les bisous de l'homme réaffirmant ainsi sa condescendance...

N'en déplaise à celles et ceux qui estiment que « *les femmes méritent bien une fois par an d'avoir un p'tit cadeau* », **LE 8 MARS EST UNE JOURNÉE D'INFORMATION ET DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES, CONTRE LES DISCRIMINATIONS et les INÉGALITÉS, subies par**

les femmes dans le cadre familial, dans le monde du travail et dans notre Société.

Nous avons proposé une manifestation d'ampleur et que des nouvelles rues de notre ville soient baptisées symboliquement de noms de femmes célèbres ou méritantes. Visiblement nos propositions d'éducation citoyenne n'ont pas été suivies d'effets. **VISIBLEMENT LE 8 MARS RESTE UN NON-ÉVÈNEMENT À HARNES !**

ENSEMBLE, CONSTRUISONS LE CHANGEMENT !

Pour Harnes, l'Humain d'Abord !

Les épisodes neigeux de fin janvier auront démontré la faible capacité de la ville à procéder au déneigement des routes communales.

Bien évidemment, nous ne nous en prenons pas aux agents des services municipaux, mobilisés bien en amont, qui ne font qu'appliquer les consignes données,

et ce avec les moyens matériels que la municipalité veut bien leur donner...

Malgré cela, il est évident qu'à l'avenir, la municipalité aura besoin de plus de moyens humains, mais aussi techniques, afin de faire face à ces événements de plus en plus rares mais cependant prévisibles et annoncés !

Rassemblement National de Harnes

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Avis aux électeurs et électeurs européens : selon les termes de l'article L.9 du Code Electoral, **l'inscription sur les listes électorales de la commune est obligatoire afin de pouvoir voter.**

Les personnes non-inscrites ou ayant emménagé sur la commune durant l'année 2018 doivent entreprendre des démarches auprès de la Mairie.

Le délai d'inscription ayant été prolongé, les demandes seront reçues en Mairie jusqu'au samedi 30 mars 2019, lors d'une permanence prévue de 10h à 12h.

Néanmoins, pour éviter l'affluence, les électeurs ont intérêt à présenter leur demande dès que possible.

Pour se faire inscrire, il faut être muni :

1) d'une pièce d'identité (de préférence la

carte nationale d'identité ou la carte de séjour pour les personnes européennes) ;

2) d'une pièce attestant que l'électeur a une attache avec la commune ou avec la circonscription du bureau de vote. Cette attache peut résulter, soit du domicile, soit de la résidence de plus de 6 mois, soit de l'inscription au rôle d'une des contributions directes communales pour la 5^{ème} année consécutive.

Pour les personnes dans l'impossibilité de se déplacer, les demandes d'inscription peuvent être :

- soit adressées par correspondance, de préférence sous pli recommandé ;
- soit déposées par un tiers dûment mandaté.

Toute personne ayant changé de domicile sur Harnes est priée de se présenter au guichet n°5, en Mairie, munie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (avis d'imposition, loyer, taxe d'habitation, factures EDF/GDF/téléphone...).



CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FÉVRIER 2019

1. Vote du débat d'orientation budgétaire (DOB) sur la base du rapport d'orientation budgétaire : Le Conseil Municipal a voté, à l'unanimité, le DOB.

2.1 Subventions à projet - Volley-Club Harnésien : Le Conseil Municipal accorde, à l'unanimité, une subvention à projet de 8500€ au VCH, suite à l'organisation du tournoi Wevza.

2.2 : Le Conseil Municipal accorde, à l'unanimité, une subvention à projet de 1000€ au Harnes Handball Club, suite à l'organisation du match de gala opposant Dunkerque à la Belgique.

2.3 : Le Conseil Municipal accorde, à l'unanimité, une subvention à projet de 25.000€ à l'OCCE 62 Ecole Primaire Henri Barbusse, pour l'organisation d'une classe découverte.

9. Conseil des Sages : A la majorité (8 abstentions), le Conseil Municipal a accepté la création du Conseil des Sages.

19. Modification du règlement intérieur de la piscine municipale : Le Conseil Municipal a accepté, à l'unanimité,

d'intégrer de nouveaux éléments au règlement intérieur, dans le cadre d'une amélioration sanitaire. Une zone de déchaussage sera ainsi mise en place à l'entrée des vestiaires.

24.1 Dénomination de voirie : Dans le cadre de l'aménagement de la Zone d'Activités du Parc de la Motte du Bois, une voirie sera créée, permettant la desserte d'une nouvelle entreprise dont le permis de construire est en phase d'instruction. A l'unanimité, le Conseil Municipal a accepté de dénommer cette voirie : Rue du Bosquet.

24.2 : Maisons et Cités réalise un nouveau lotissement, en lots libres de constructeur et il convient de procéder à la dénomination de la voirie en phase de création. A l'unanimité, le Conseil Municipal a accepté de dénommer cette voirie : Rue du Petit Bois

24.3 : Afin de mettre un terme à la problématique rencontrée par les riverains (acheminement courrier, colis, raccordement réseaux) liée à la dénomination de la rue du Général Leclerc, il est proposé au Conseil municipal de modifier la dénomination de la rue du Général Leclerc en rue du Maréchal Leclerc. Cette modification a été acceptée à l'unanimité.

ETAT CIVIL

Naissances : Paola SCHAPMAN, née le 23 janvier 2019 - Elliot WYWIAL, né le 24 janvier - Ahmad IHIA, né le 26 janvier - Swan BRIQUET, né le 27 janvier - Maëlys ALLIENNE, née le 30 janvier - Mariam BAH, née le 30 janvier - Lynna BAUSSART, née le 31 janvier - Tayronn CHOQUET, né le 31 janvier - Héloïse ROBERT, née le 9 février - Liam RYCKEWAERT, né le 9 février - Aria BOUILLET MEUL, née le 10 février - Ines DARAZIZ, née le 12 février - Nathan GIVERS, né le 11 février - Nolan LEROY GLORIAN, né le 12 février - Louka DESWAEME, né le 13 février.

Décès : Marie LEGROS veuve de Ernest DELMOTTE, 95 ans - Bernadette SCENNER, 75 ans - Pascaline LORIDAN épouse de Olivier CATTELAÏN, 51 ans - Thérèse DELATTRE veuve de Maurice PLASSON, 90 ans - Nadia BIANCHI veuve de Sergio MORET, 82 ans - Gisèle DEMAEREL veuve DURIEU, 83 ans - Angèle DRUON veuve CARRON, 91 ans - Thierry DUPONT, 53 ans - Roger GUILBERT, 84 ans - Henri TONNEAU, 86 ans.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES FONCIERS

Les propriétaires fonciers sont informés que M. Duval Arnaud, géomètre du cadastre, sera de passage dans la commune du 18 février 2019 au 31 janvier 2020, afin de procéder aux mises à jour annuelles de la documentation cadastrale et à la tenue à jour du plan cadastral.

Dans ce cadre, il sera amené à se déplacer sur l'ensemble du territoire communal et à prendre contact avec les administrés. L'agent du cadastre désigné ci-dessus, accompagné de son aide, est autorisé à pénétrer dans les propriétés privées suivant l'arrêté préfectoral du 20/01/1998.

L'agent est porteur d'une ampliation de cet arrêté ainsi que d'une carte professionnelle délivrée par l'Administrateur des Finances Publiques, qu'il présentera à toute demande.

CAMPAGNE DE DÉRATISATION

La société STAEL procédera à une distribution gratuite de produits de dératisation, les 13 et 14 mars 2019.

Ces produits sont à placer hors de portée des enfants et animaux domestiques.

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin, un vétérinaire ou le centre antipoison de Lille au 0800 59 59 59.

PERMANENCES DES ÉLUS

Il vous est possible de rencontrer les élus lors de leurs permanences.

Pour cela, vous pouvez prendre rendez-vous en appelant la Mairie ou en remplissant le formulaire disponible sur le site Internet, à l'adresse suivante :

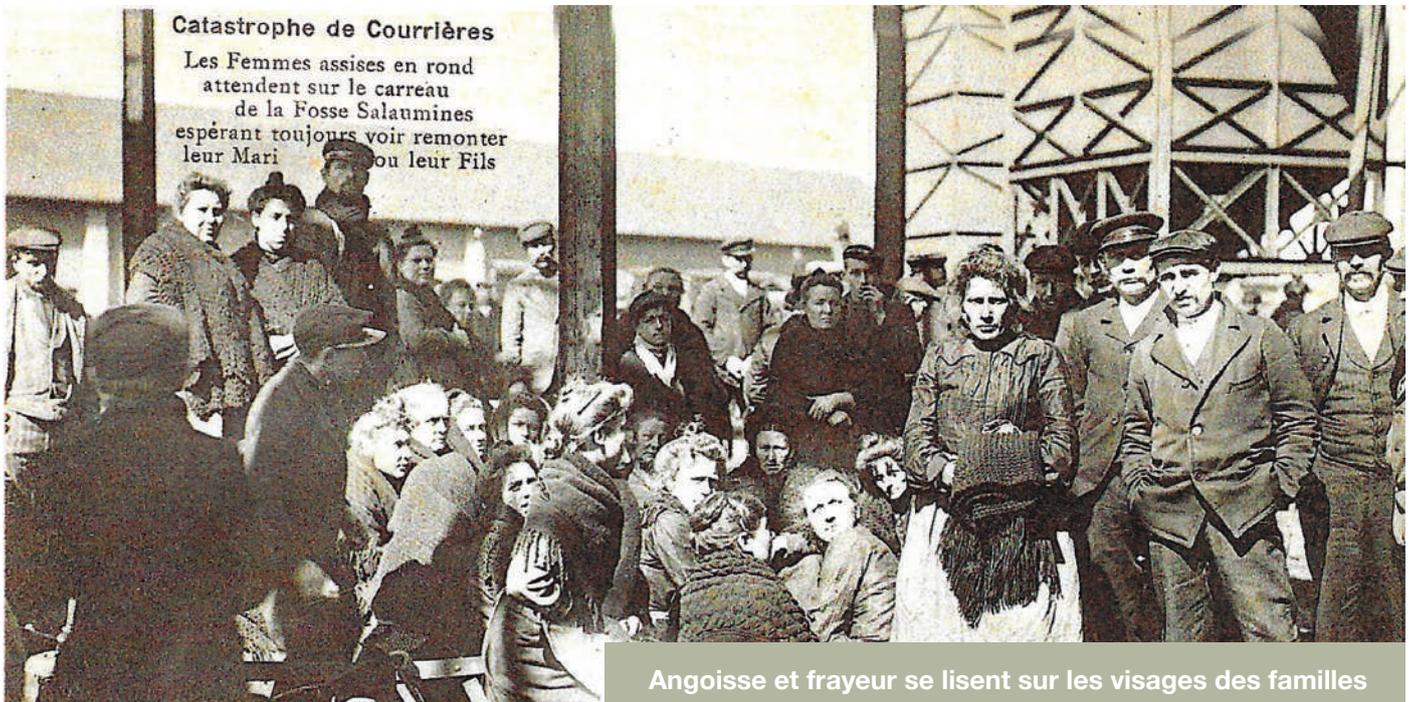
<https://www.ville-harnes.fr/site/prendre-un-rdv/>

CONCILIATEURS DE JUSTICE

Les conciliateurs de justice assurent leurs permanences, sur RDV, les mardis, mercredis et jeudis matin, de chaque semaine, à partir de 9h.

Veillez prendre RDV au 03.21.79.42.79.

L'EFFROYABLE CATASTROPHE DITE « DE COURRIÈRES »



«Le samedi 10 mars 1906, j'ai entendu la formidable explosion du grisou qui eut lieu à la fosse 4 de Sallaumines. La même explosion avait eu lieu, en même temps à la fosse 3 de Méricourt-Mines». C'est en ces termes que Maurice Payen relate dans ses Mémoires ce qu'il a vu et entendu ce jour-là.

En effet, le 10 mars 1906, 2000 mineurs sont descendus dans les puits de la Compagnie de Courrières, au 2 de Billy, 3 de Méricourt, 4 de Sallaumines. Quelques jours auparavant un incendie s'est déclaré au puits n°3. Pour le combattre, un mur a été élevé. On pense que, privé d'oxygène, le feu s'éteindra de lui-même.

Deux mineurs dont le délégué Ricq sont inquiets. C'est l'heure de la descente et ils ont alerté l'ingénieur. Mais la direction a estimé qu'il n'y avait pas de risques pour la sécurité du personnel. Il y aurait au moins 1800 mineurs descendus ce jour-là...

A 6h30, une explosion violente ébranle les fosses 3 et 4. Apparaissent alors des colonnes de fumée noire sortant des puits : il est évident qu'une catastrophe s'est produite au fond !

Au puits n° 3, une petite équipe de sauveteurs descend dans un cuffat mais elle est bloquée par des débris de cuvelage. Au puits n°4, d'autres essaient de descendre mais des émanations de gaz les empêchent d'avancer.

Des centaines de personnes tenaillées par l'angoisse convergent vers les puits sinistrés et s'y installent serrés les uns contre les autres. De toutes les Compagnies arrivent des équipes de sauveteurs. Les Pompiers de Paris sont en route et des sauveteurs allemands sont attendus.

Descendant, dans leur progression, ils découvrent des cadavres calcinés au milieu des éboulements ou des hommes asphyxiés. Il n'est pas possible de les identifier tous ! On remonte des corps, on en compte déjà une centaine, dès le lendemain...

Le 13 mars on enterre les victimes dont les corps ont pu être sortis du fond. Sous la neige, à Billy et à Méricourt un long cortège accompagne les cercueils contenant les corps non identifiés. Ceux-ci sont inhumés dans une fosse commune. A la fin de la cérémonie, Lamendin et Basly prennent la parole, dénonçant l'exploitation patronale. Des cris de colère se font entendre à l'issue de leur intervention parmi la foule...

Des grèves violentes éclatent et le 17 mars à Lens et aux alentours : il y a des arrestations. Alors que les troubles persistent, vingt jours après l'explosion, treize mineurs «escappés» seront retrouvés à l'accrochage de la fosse 2. Cinq jours plus tard, un quatorzième sera remonté : c'est miraculeux !

110 kilomètres de galeries auront donc été ravagées par le coup de poussier, balayant toute vie sur son passage et faisant officiellement 1099 morts. Cette catastrophe et le traumatisme qu'elle provoqua resteront longtemps dans la Mémoire collective de notre région.

SACS A DEJECTIONS

DISPONIBLES A L'ACCUEIL DE LA MAIRIE

**FINIES LES
EXCUSES !**

Harnes s'engage pour une ville propre !

*Les contrevenants s'exposent à une amende de 68€
(majorée 450€)*





AGENDA

SITE : www.ville-harnes.fr

FACEBOOK : Harnes

TWITTER : VilleDeHarnes

MARS

9

WATERPOLO

SNH / Mulhouse

Piscine Marius-Leclercq, à 21h

HANDBALL

HHBC / Conflans

Complexe Sportif A. Mimoun, à 20h45

VOLLEY FÉMININ

VCH / Villejuif

Salle Maréchal, à 19h

9

10

COMPÉTITION RÉGIONALE D'ESCRIME

Cercle d'Escrime de Harnes

Complexe Sportif A. Bigotte, dès 14h le samedi (épée hommes et dames seniors) et dès 10h le dimanche (épée hommes et dames M13)

10

CARNAVAL

Association Bout'chou

Salle des fêtes. Ouverture des portes à 14h30 et spectacle à 15h30. Entrée : 1,50 euros

16

LAVAGE AUTO

Action d'autofinancement par les jeunes du CAJ Grand' Place, de 9h à 17h

VOLLEY FÉMININ

VCH / Calais

Salle Maréchal, à 19h

17

FOOTBALL

Seniors A UASH D2 / St Laurent

Complexe Bouthemy, à 15h

18

DIS-MOI 10 MOTS

Amicale Laïque et Délégués Départementaux de l'Education Nationale

Centre Culturel J. Prévert, à 18h

Entrée gratuite

19 C'EST QUOI LE BONHEUR POUR VOUS ?

Diffusion d'un documentaire, réalisé à travers le monde, par Julien Peron. Séance suivie d'un débat réalisé en visioconférence

Centre Culturel J. Prévert, à 19h. Tarif : 2,70€

22 CONCERT IRLANDAIS

FullSet assurera la 1^{ère} partie et sera suivi de Bow Brothers
Centre Culturel J. Prévert, à 20h30

Tarifs : 8,25€ (plein) / 5,15€ (réduit) / 3,10€ (malin)

Infos et réservations : Centre Culturel - jacques.prevert@ville-harnes.fr - 03.21.76.21.09.

Prévente le jeudi matin

VOLLEY MASCULIN

HVB / Amiens

Salle Maréchal, à 20h

23 WATERPOLO

SNH / Bordeaux

Piscine Marius-Leclercq, à 21h

VOLLEY FÉMININ

VCH / St Die

Salle Maréchal, à 19h

24 FOOTBALL

Seniors B UASH / Fouquières

Complexe Bouthemy, à 15h

30 LAVAGE AUTO

Action d'autofinancement par les jeunes du CAJ
Grand' Place, de 9h à 17h

RENCONTRE DÉPARTEMENTALE D'ESCRIME

Cercle d'Escrime de Harnes

Complexe Sportif A. Mimoun. A 14h : débutants
fleuret et à 14h30 : loisirs épée

30 EXPOSITION DE PRINTEMPS

31

Le Groupement Artistique et Culturel de Harnes mettra à l'honneur les artistes-peintres locaux et artistes plasticiens

Salle des fêtes, le samedi de 14h à 18h et le dimanche, de 10h30 à 12h et de 15h à 18h

AVRIL

6 SOIRÉE ANNÉES 80

Amicale des Communaux

Salle Kraska, dès 19h30

Tarif adultes et enfants : 5€. Paiement à l'inscription, uniquement sur réservation, limité à 24 places / personne le jour de la réservation

Inscriptions : le 18/03, de 17h15 à 19h, à la salle des fêtes

7 APRÈS-MIDI DANSANT

Retraite Sportive de la Gohelle

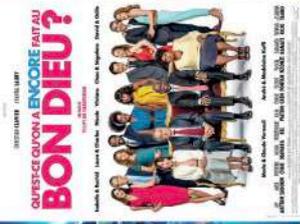
Salle des fêtes, de 15h à 20h

Animé par Freddy. Tarif : 7€

Infos : 06.13.13.25.77 / 08.88.75.10.51



PROGRAMME
CINÉMA
 DU 06/03 AU 02/04/2019



Du 06/03 au 12/03

DRAGONS 3 : LE MONDE CACHÉ (1h44)

- Mercredi 06 - 10h (3D)
- Vendredi 08 - 14h
- Vendredi 08 - 20h
- Samedi 09 - 20h
- Dimanche 10 - 14h (3D)
- Mardi 12 - 14h

AVRIL ET LE MONDE TRUQUÉ (1h45)

Mercredi 06 - 14h **Ciné Atelier**

BLACK SNAKE : LA LÉGENDE DU SERPENT NOIR (1h22)

- Vendredi 08 - 10h
- Vendredi 08 - 18h
- Samedi 09 - 14h
- Samedi 09 - 17h
- Mardi 12 - 18h

PEARL (1h20)

- Jedi 07 - 14h **Ciné Débat**
- Dimanche 10 - 17h

Du 13/03 au 19/03

LA GRANDE AVENTURE LEGO 2 (1h47)

- Mercredi 13 - 14h **Ciné Goûter**
- Samedi 16 - 17h (3D)
- Dimanche 17 - 14h
- Mardi 19 - 10h
- Mardi 19 - 14h

RALPH 2.0 (1h53)

- Mercredi 13 - 17h
- Jedi 14 - 14h
- Vendredi 15 - 10h (3D)
- Samedi 16 - 14h
- Dimanche 17 - 17h

QU'EST-CE QU'ON A ENCORE FAIT AU BON DIEU ? (1h39)

- Mercredi 13 - 10h
- Jedi 14 - 18h
- Samedi 16 - 20h

C'EST QU'ON A ENCORE FAIT AU BON DIEU ? (1h20)

- Mardi 19 - 20h

Du 27/03 au 02/04

LA PETITE FABRIQUE DE NUAGES (0h46)

- Mercredi 27 - 10h **Ciné Atelier**
- Vendredi 29 - 14h
- Samedi 30 - 17h
- Mardi 02 - 14h

CAPTAIN MARVEL (2h08)

- Mercredi 27 - 17h (3D)
- Jedi 28 - 14h
- Vendredi 29 - 18h
- Samedi 30 - 14h
- Dimanche 31 - 14h
- Dimanche 31 - 17h
- Mardi 02 - 18h (3D)



Tarifs :

- Plein tarif : 5€
- Tarif réduit* : 4€
- Mercredi, ciné vacances : 3,30€
- Groupe (à partir de 8) : 2,70€
- Participation de 1€ pour le Goûter.

Notes :

- * -18 ans, +60 ans, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, étudiants, AAH
- Pass* Culture, adhérents Amicale des Communaux de Harnes.
- ** Pièce d'identité obligatoire